

Termes de Référence (TDR) pour la candidature à la formation des MPE, partenaires du FID, pour la réalisation des travaux de Réhabilitation/Reconstruction des infrastructures communautaires de base endommagées par des catastrophes naturelles.

I. Contexte et justification

Le Gouvernement malagasy, par l'intermédiaire du Ministère de la Population et de la Protection de la Femme, en collaboration avec la Banque mondiale, a lancé un nouveau programme intitulé « Projet de Filets de Sécurité et de Résilience à Madagascar (PSFR) - P179466 ». Ce programme sera mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), en étroite coopération avec les ministères concernés.

L'objectif principal du PSFR est de « soutenir le gouvernement malgache dans l'amélioration de l'accès des ménages les plus vulnérables aux services de protection sociale, de renforcer le système de protection sociale et de promouvoir la résilience face aux chocs externes ».

Le FID envisage d'utiliser une partie du financement du Crédit 7263 MG pour procéder aux paiements relatifs aux prestations définies dans les présents Termes de Référence.

Madagascar demeure exposé à des risques climatiques croissants, exacerbés par le changement climatique. Le pays fait face, de manière récurrente, aux impacts dévastateurs des cyclones, des inondations et de la sécheresse.

Dans ce contexte, des actions d'intervention ont été prévues pour répondre aux catastrophes liées à des événements climatiques soudains, tels que les cyclones et les inondations. Ces événements, qui causent des destructions immédiates et frappent de manière imprévisible différentes régions, exigent une réponse rapide et adaptée.

Parmi ces actions, le FID met en place des opérations de réhabilitation et de reconstruction des infrastructures sociales de base, particulièrement touchées dans les zones sinistrées par ces catastrophes.

De nombreuses anomalies sur la qualité des travaux, le délai d'exécution contractuel ainsi que la gestion de contrat ont été constatées lors des financements antérieurs.

Pour remédier à ces lacunes, le FID a décidé de former les entreprises qui souhaitent travailler avec lui.

II. Objet des Termes de Référence

L'objectif principal de ces Termes de Référence est d'établir une liste de candidats, personnels clés d'entreprise qui seront formés par un Expert en infrastructures afin d'améliorer leurs prestations.

A cet effet, les entreprises intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à la formation organisée par le FID, en proposant deux (02) participants, les CV et les copies des diplômes des participants ainsi que le lieu de formation souhaité

III. Profil des Candidats et/ou personnel clés d'entreprise

- Participant
 - Gérant de l'Entreprise
 - Conducteur des travaux de l'Entreprise
- entreprise ayant une existence légale d'au moins UN (01) an ;
- Être en règle vis-à-vis des obligations fiscales.

- **Personnel clé :**

Experts-clés	Diplôme qualification minimale	Années d'expérience dans la maîtrise d'œuvre	Domaines de compétence
Gérant de l'Entreprise	N/A	N/A	
Conducteur des travaux	Ayant au minimum un Diplôme de technicien Supérieur en Génie Civil	03 ans	Expériences en coordination des travaux de construction-ouvrage ou piste

- **Cadre des responsabilités**

Le FID :

- Prend en charge le lieu de formation ainsi que les supports de formation.
- Évaluer la performance des candidats avant et après la formation.
- Délivrer une Attestation à titre individuel pour chaque participant.

Les candidats :

- Prendront en charge le déplacement vers le lieu de formation choisi par le candidat ainsi que le frais d'hébergement durant la période de formation

IV. Le renforcement de capacité des MPE partenaires du FID

- **Syllabus**

- *Amélioration des techniques de supervision des chantiers*
- *Les normes en vigueur (normes anticycloniques, bâtiments scolaires et sanitaires)*
- *Application des chartes de réhabilitation et reconstruction du FID*
- *Optimisation de la prévision, de la planification et de la gestion des approvisionnements*
- *Élaboration d'un planning d'exécution et d'un planning de rattrapage en cas de retard*
- *Maîtrise des étapes de gestion de projet de construction*
- *Rédaction d'un rapport de chantier*
- *Identification des points clés des contrats et marchés*
- *Gestion des risques environnementaux et sociaux*
- *Application des règles de la Banque Mondiale en matière de fraude et corruption*
- *Respecter le code de bonne conduite sur les chantiers*
 - *Prévention des VBG et VCE*
 - *Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)*

Lieu de formation

- Antsirabe : du 03 au 04 juillet inclus
- Manakara : du 08 au 09 juillet inclus
- Toamasina : du 16 au 17 juillet inclus
- Sambava : du 22 au 23 juillet inclus

Le Candidat choisira un lieu de formation qu'il précisera dans sa lettre de manifestation d'intérêt.

FICHE DE RENSEIGNEMENT DU CANDIDAT (MPE)

Le candidat fournira les informations requises conformément aux fiches d'information incluses ci-après ; l'objectif étant d'obtenir des renseignements sur le MPE.

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de dossier de candidature]*

No. : *[insérer le numéro de l'Appel à candidature]*

Nom du Candidat :
En cas de groupement, noms de tous les membres :
Pays où le Candidat est, ou sera légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
Année d'enregistrement du Candidat :
Adresse officielle du Candidat dans le pays d'enregistrement :
Renseignement sur le représentant dûment habilité du Candidat : Nom : _____ Adresse : _____ Téléphone/Fac-similé : _____ Adresse électronique : _____
1. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <input type="checkbox"/> carte fiscale <input type="checkbox"/> carte statistique <input type="checkbox"/> CV des deux participants <input type="checkbox"/> Copie des diplômes des participants